

Le règlement CLP en pratique

Formation en présentiel ou à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Classer/étiqueter les substances et les mélanges selon le CLP.
- ✓ Comprendre les limites de l'harmonisation et appréhender les différences au niveau mondial de l'application du GHS.

Contenu

Introduction

- GHS des Nations unies et Impact sur l'Union Européenne
- Limite de l'harmonisation

Mise en œuvre du CLP

- Annexes pour classer les substances ou les mélanges
- Étude détaillée de l'annexe I du règlement (théorie, exemples simples et exercices) : dangers physico-chimiques, dangers pour la santé humaine, et dangers pour l'environnement aquatique

Étiquetage et emballage

- Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- ✓ Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 10,5 h (1 jour ½ consécutifs sur site ou 3 sessions à distance de 3h30)

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.